

Créée en 2011, la PRAGE est une équipe de professionnels, médicaux et cadres de santé, au service de leurs pairs.

Riche d'une grande expérience du travail dans le domaine de la santé, dans le management de la qualité et dans la gestion des risques, la PRAGE a pour mission :



- D'aider les professionnels à réaliser l'analyse des événements indésirables graves (EIG) associés à des soins et à définir les actions d'amélioration à mettre en œuvre.
 - Apport d'appui méthodologique à la gestion des EIGS.
 - Accompagnement dans la conduite d'analyse approfondie des causes (rendue obligatoire après la survenue d'un EIG-art. L1413-14 du Code de la santé publique).
 - Accompagnement des professionnels dans l'élaboration d'actions permettant de sécuriser les prises en charge.

- De contribuer à la politique de sécurité des prises en charges conduite par l'ARS Nouvelle-Aquitaine.
 - Emergence d'enseignements pertinents de l'analyse des EIGS.
 - Mise en place d'un outil de partage d'expérience.
 - Apport d'expertise par la participation à des groupes de travail au sein du Ministère de la santé et de la Haute Autorité de Santé (HAS)



Financée par l'ARS, la PRAGE mène ses missions d'expertise en toute indépendance.

Nos valeurs éthiques : impartialité, proximité, réactivité, confidentialité, indépendance sont précisées dans une Charte de fonctionnement.

Toutes les informations sur la PRAGE

<http://www.ccecqa.asso.fr/projet/gestion-des-risques/prage>



Identification de l'EIGS par l'ES

Signalement de l'EIGS à l'ARS - Sollicitation de PRAGE

Accompagnement de PRAGE dans l'analyse approfondie des Causes

Enregistrement de l'EIG par PRAGE dans la base de données

Suivi des actions par l'ES

Rex Plateforme Régionale

Qui peut faire appel à la PRAGE ?

Le champ d'intervention de la Prage est étendu à la **Nouvelle-Aquitaine** auprès de tous les professionnels exerçant dans des **établissements de santé, médico-sociaux ou dans le secteur ambulatoire.**



La PRAGE peut être sollicitée par tout établissement de santé ayant un évènement à analyser. Elle peut également être mandatée par l'ARS.

Il appartient aux établissements ou professionnels de contacter directement la plateforme par téléphone ou par mail :

PRAGE

Dr Régine LECULEE
Dr Jean-Pierre Dupuychaffray
Nathalie ROBINSON
Muriel Zago

05.57.62.30.14
prage@ccecqa.asso.fr

ARS Nouvelle-Aquitaine
Point focal régional :

Tél : 0809 400 004
Fax : 05 67 76 70 12
ars33-alerte@ars.sante.fr

Portail de signalement :
https://signalement.social-sante.gouv.fr/psig_ihm_utilisateurs/index.html#/accueil



« Les accidents ne sont pas une fatalité. La pire conduite serait de les ignorer, de les nier, permettant ainsi qu'ils se reproduisent indéfiniment. »

HAS, novembre 2016



Plateforme Régionale d'Appui à la Gestion des
Événements Indésirables Nouvelle - Aquitaine